

LA NEWSLETTER DU CDD



EDITO : Après une brève réouverture de nos Structures, le couperet est tombé pour l'ensemble de nos Associations Sportives : Pas d'Activité Sportive en Intérieur !! Certaines subissent et attendent, alors que d'autres essayent de maintenir une Activité en Extérieur. Le Comité Départemental est conscient des interrogations de chacune de ses Associations sur leur devenir, et la reprise des Activités. Nous sommes à vos côtés et réfléchissons aujourd'hui sur la mise en place de Manifestations, en fonction de l'évolution de la Crise Sanitaire, en restant vigilant sur la santé de nos Enfants, Adolescents et Adultes face à une éventuelle Reprise. Bonne Lecture.

APPEL D'OFFRE

Le Comité de Rédaction du Comité Départemental du Dauphiné recherche, pour ses publications dans le journal L'ESSOR son ou sa :

« Journaliste Photographe »

En lien avec les associations affiliées, il (elle) se rendra sur les manifestations et compétitions organisées sur le territoire du C.D.D., fera des photos et transmettra les éléments au Comité de rédaction ou rédigera un article dans le respect de la ligne éditoriale.

Vous avez un appareil photo, vous aimez le travail journalistique et vous déplacer, pour plus de renseignements contactez Estelle au secrétariat.



Le Comité de Rédaction du Comité Départemental du Dauphiné recherche, pour ses publications dans le journal L'ESSOR son ou sa :

Rédacteur / Rédactrice

Vous avez la plume facile et aimez écrire, nous vous proposons de rejoindre notre équipe de Rédacteurs/trices des Articles à publier dans L'ESSOR.

A partir d'éléments collectés, vous aurez en charge la rédaction d'Articles de fonds qui traduiront les actions et les valeurs du Comité Départemental FSCF du Dauphiné

Pour plus de renseignements, merci de contacter Estelle au secrétariat du C.D.D :

Tel : 04 37 03 84 73

Email : secretariat-cdd@fscfdauphine.fr

CENTRE DE LOISIRS

LA FRATERNELLE Organise son Centre de Loisirs

Du 08 au 12 Février
2021

Du 15 au 19 Février
2021

Les Centres de Loisirs de la Fraternelle permettent aux enfants de 6 à 14 ans (quel que soit le lieu de résidence) de s'initier à une dizaine d'activités sportives et culturelles pendant les vacances scolaires ainsi que le mercredi.



Renseignements & Inscriptions

04.74.93.39.59

Et : fraternelle@fraternellebj.fr

F.D.V.A.

FDVA Fonctionnement – Innovation

Attention, il ne vous reste plus que quelques jours pour faire votre demande de Subvention au Fond de Développement de la Vie Associative (F.D.V.A.) sur votre Compte Asso.

Appel à projets pour l'Isère et la Drôme : date limite de dépôt des dossiers : 08 février 2021

Renseignez-vous auprès de votre
Comité Départemental

Tel : 04 37 03 84 73

ALERTE ARNAQUE

Les Services de la Fédération ont été informés d'une Arnaque qui se répand massivement par mail et qui touche l'ensemble de nos Structures.

Si vous avez reçu un mail d'une personne prétendant appartenir à la Brigade de Protection des Mineurs (BPM), qui indique que vous vous êtes rendu coupable de

plusieurs graves infractions à la loi (pédopornographie, pédophilie...) et vous informe que, sans réponse de votre part, votre dossier sera transmis aux autorités pour de possibles poursuites judiciaires, **il s'agit d'une tentative d'escroquerie qui vise à vous effrayer pour vous dérober de l'argent.**

Que faut-il faire si on reçoit ce type de message ?

- ☞ Ne paniquez pas ! En effet, vous n'avez sans doute rien de réellement compromettant à vous reprocher.
- ☞ Ne répondez pas ! Car cela montrerait aux cybercriminels que votre adresse de messagerie est « valide » et que vous portez de l'intérêt au message d'escroquerie qu'ils vous ont envoyé.
- ☞ Conservez les preuves ! Le message reçu pourra vous servir pour signaler cette tentative d'escroquerie aux autorités.
- ☞ Signalez les faits à la plateforme de signalements PHAROS du Ministère de l'Intérieur : Internet-signalement.gouv.fr.

Le Comité Départemental du Dauphiné vous demande d'être vigilant et reste à vos côtés pour vous aider en cas de réception de ce message.

Tel : 04.37.03.84.73

Email : secretariat-cdd@fscfdauphine.fr

RÉFÉRENT COVID-19

Comme l'impose le Protocole National édité par le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour assurer la Santé et la Sécurité des Praticants en Association face à l'épidémie de COVID-19, chaque Association doit désigner et former obligatoirement une personne au rôle de « Référent COVID-19 ».

Ce Référent s'assurera de la Mise en Œuvre des Mesures Sanitaires définies et de l'information des Adhérents.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Estelle au Secrétariat :

Tel : 04.37.03.84.73

Email : secretariat-cdd@fscfdauphine.fr



REPRISE DE CERTAINES ACTIVITÉS

Depuis quelques jours, on entend de partout que certaines Activités Sportives ou Culturelles peuvent reprendre...

Attention, même si ce message est vrai, il n'en reste pas moins que les Activités qui peuvent reprendre, sont encadrées :

En effet, il s'agit de l'Éveil de l'Enfant et les Activités Danse.

Concernant l'Eveil de l'Enfant, cette pratique n'est possible que dans le cadre de l'activité Eveil de l'Enfant comme développée par la F.S.C.F. Soit une activité d'Eveil qui ne se concentre pas que sur le développement d'une activité sportive mais sur des séances qui s'orientent sur la multi-activité.

Concernant l'Activité Danse, sont autorisés pour les mineurs au sein des ERP de type R (établissements d'enseignement de la danse), de type X et CTS (établissement sportifs clos ou couverts et salles omnisports) et de type L (uniquement pour les salles à usages multiples / salles polyvalentes).

Renseignez-vous auprès du Secrétariat, avant de reprendre une de ces activités.